

Compte-rendu du Conseil d'Administration du samedi 18 septembre 2021
à Mazières en Gâtine, dès 9h
Salle de la mairie

Présents : *Bressuire-Cerizay* : Benoist Michel – *L'Absie* : Bailly Christian – *Prahecq* : Gonnord Laurent – *Niort* : Baudoin Jean Marie – *Beauvoir- Frontenay R.R* : Lefebvre Jean Claude – *Coulonges/Autize* : Assailly Monique- Vouhé Annette – *Mazières en Gâtine* – Pacaud Serge – *Parthenay* : Dufour Jacques – *La Crèche* : Thomas Chantal – Cateau Marinette – *St Maixent* : Teytaud Geneviève – *Argenton les vallées* – *Mauléon* : Landreau Roger – *Bouillé-Loretz* : Paulus Jean Marie – *Saint Varent* : Duveau Jacqueline – *Thouars* : Pichot Geneviève.

Excusés : *Celles/Belle* – Mme Guibert Monique – *Mauzé/Mignon* – Olivier d'Araujo – *Champdeniers* : Sourisseau Jean Louis - *Mazières en Gâtine* – Bernard de Ltardière – *Ménigoute* : Chaigneau André - *La Crèche* : Billaudeau James – *La Mothe St Héray* – Nérestant Fabienne – *Pamproux* : Bertin Yannick – *Airvault Thénezay* : Pénit Gérard

Ordre du jour :

1 – Approbation du procès-verbal du CA du samedi 19 juin 2021 (document en pièce jointe). Vote : approuvé à l'unanimité des présents

2 – rentrée scolaire : conseil d'école, visite des écoles avec questions sur la violence à l'école et contraintes des protocoles sanitaires, CDEN compte-rendu :

a - Déclaration liminaire du 6 septembre 2021 : la Ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres, associée à l'union des DDEN 79 et à l'UNSA, souhaite aussi s'exprimer au sujet de la campagne proposée par le gouvernement et le ministère de l'éducation nationale pour évoquer le principe de laïcité. Elle regrette très fortement les éléments de langage et la forme de cette campagne visant à sensibiliser aux enjeux du respect du principe de laïcité. En n'évoquant ni la liberté de conscience, ni la liberté de croyance, ni la liberté de pratique religieuse mais en réduisant l'ambition de ce principe à vivre ensemble entre personnes ayant des prénoms illustrant la diversité culturelle, le ministère semble se tromper et entretenir la confusion. En insinuant une corrélation entre le patronyme et l'appartenance religieuse, le ministère ne transgresse-t-il pas le principe lui-même ? Nous continuerons à affirmer les vrais enjeux de ce principe de laïcité. Le défendre, c'est garantir l'égalité en droits pour chaque citoyen. C'est préserver la liberté individuelle et personnelle favorisant l'émancipation de chaque personne. Dans les formations que nous sommes habilitées à dispenser par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, il n'y aura pas de confusion.

b - Contact tracing COVID 19 : la situation s'améliore, le masque disparaîtra. Les capteurs ne sont nécessaires que dans des locaux sans fenêtre et les purificateurs d'air peuvent être utiles. Quatre classes ont été fermées ce 6 septembre dans le département.

c - Carte scolaire : pas de fermeture supplémentaire, 2 ouvertures à Niort Prévert maternelle et à Niort Zola primaire, ½ poste de coordonnateur USEP créé, ½ poste à l'IME de Parthenay, 1 poste maître G départemental, 3 postes de remplaçants et ¼ de décharge au directeur de l'école de Thénezay (les deux écoles maternelle et primaire ont fusionné), le cas de St Martin de St Maixent a été évoqué car les effectifs sont passés de 94 à 105 pendant les mois d'été (le seuil pour une ouverture est 108), de nouveaux horaires sont acceptés pour les écoles d'Echiré en restant sur les 4 jours ½.

d - Nomination d'un nouveau DDEN sur le Mellois : Jean Raylet de Chef-Boutonne

e - Questions diverses : une réunion entre les différents partis est prévu par les instances académiques car désaccord entre la communauté de communes du Mellois et les différents conseils d'écoles sur les rythmes scolaires 4 jours et 4 jours ½. Sectorisation des collèges publics : problème de compatibilité entre le logiciel Affelnet du département et celui de l'éducation nationale pour la prise en compte des 22 nouvelles communes (la sectorisation est une compétence départementale alors que l'affectation des CM2 est une compétence DASEN

- Prochain CDEN en novembre

3 – La trésorerie changement de banque, élargissement du bureau (Trésorière adjointe Marinette CATEAU élue à l'unanimité des présents).

Proposition de nommer un(e) secrétaire adjoint(e) lors de l'AG

Montant de la cotisation 2022- Proposition lors de l'A.G - maintenue à 25€

4 – Le point sur le concours « L'Aventure citoyenne » : évolution du concours

La commission s'est réunie le 1er septembre au CRRL

Le 14 septembre Bruno, Jean Luc, Jean Marie et moi-même avons élaboré le blog dédié.

Création d'un blog, d'une adresse courriel DDEN79@ac-poitiers.fr.

En page d'accueil, un petit texte d'introduction du DASEN, un bandeau avec notre logo et une photo d'une des classes récompensées en 2019-2020, avec possibilité d'être orienté vers les gagnants, voire de visionner le travail de **la classe de CM1/CM2 de Sophie Benoist (école Gutenberg à Parthenay) a gagné le premier prix, de la classe de CM2 de Claire Redois (même école) le deuxième prix, ex aequo, et de la classe de CM2 d'Emmanuelle Debœuf (école publique d'Etusson).**

Les objectifs n'ont pas changé et font appel à l'ensemble des compétences essentielles pour un citoyen

en devenir.

Les conditions d'éligibilité ont évolué, le concours s'adresse aux élèves des écoles publiques de l'Education nationale du département des Deux-Sèvres, ainsi qu'aux classes de sixième des collèges publics (on peut s'y inscrire individuellement, par groupe, par classe entière).

On pourra faire le choix du thème : voyage dans la mémoire ou voyage au cœur de la citoyenneté, le choix d'un média pour faire connaître votre travail

Le déroulement sera le suivant : Dépôt de candidature jusqu'au 1er mai, Remise des travaux jusqu'au 15 mai. Le jury composé de DDEN et de membres de l'Education Nationale aura ensuite à délibérer et faire connaître ses choix dans la semaine qui suit

Les récompenses : pour une participation individuelle un lot de BD « les enfants de la résistance », pour une participation petit groupe une visite du CRRL, pour une classe un déplacement au CRRL avec journée pédagogique

Proposition retenue par la commission : faire une affiche format A4 à déposer dans chaque école et collège pour mise à disposition des enseignants, parents et élèves.

5 – La préparation de l'AG à Cerizay

Les DDEN de la délégation de BRESSUIRE se chargent de la préparation de la salle avec le régisseur de Cerizay le vendredi 24 après-midi. Les membres du bureau devront être présents dès 8h le samedi 25.

6 – Le congrès d'Obernai,

Pour améliorer la réussite et le bien-être scolaire, il faut « *permettre les initiatives, promouvoir le pouvoir de créer et d'innover* ». « *La vérité appartient à ceux qui la cherchent et non point à ceux qui prétendent la détenir.* » Condorcet

Congrès de la fédération : Les comptes de résultats 2019 et 2020 seront débattus et proposés au vote du congrès d'Obernai du 19 au 21 novembre 2021.

7 – La Subvention DDCSPP-FDVA 1000 € a été versée en août dernier.

8 – Le calendrier 2021/2022 des prochains CA : **samedi 15 janvier 2022, samedi 12 mars 2022, samedi 18 juin 2022, samedi 17 septembre 2022 et de l'AG : samedi 14 mai 2022** à Coulonges sur l'Autize

9– Questions diverses

a - C'est un fait quelque peu méconnu : en France, ce n'est pas l'école qui est obligatoire, mais l'instruction. Les parents peuvent, en le déclarant, faire le choix d'instruire leur(s) enfant(s) en famille. Ils sont alors soumis à un contrôle de la mairie tous les deux ans (pour vérifier que les conditions de vie de la famille sont favorables à l'instruction) et de l'Éducation nationale tous les ans (pour vérifier que les enfants progressent dans leurs apprentissages). Voir article sur le CO joint. En Deux-Sèvres, les écoles alternatives tendent à se développer, les écoles hors contrat ne sont plus rares. Deux nouvelles structures ont vu le jour à la rentrée en Bocage bressuirais. Faut-il y voir le signe d'une défiance de plus en plus forte à l'encontre du système scolaire ordinaire ? Les inspirations – traditionnelles ou innovantes – sont diverses mais elles ont en commun d'afficher clairement leur volonté de se démarquer de l'offre de l'Education nationale. Ces écoles seraient le prolongement en milieu scolaire de l'éducation apportée en famille.

b - Collèges : les 4 555 élèves du privé peuvent compter sur le Département Coralie Dénoues la présidente du département a choisi son camp Voir article joint

c - Le crédit mutuel propose de booster notre trésorerie par territoire de solidarité avec l'outil HelloAsso, accord du CA